

JOB DESCRIPTION / DESCRIPTION D'EMPLOI RÉF #402

Job Title / Designation de l'emploi TECHNICIEN GÉNÉRAL DE MAINTENANCE	Salary Group Groupe 10	Affiliation Affiliation syndicale STARF	Job Title No. Code numérique
Organizational Component / Service TÉLÉVISION ET RADIO FRANÇAISES			
Function / Fonction Chargé d'effectuer, seul ou assisté d'autres techniciens dont il coordonne le travail et en coordination avec les équipes de production, les tâches reliées à l'entretien de l'ensemble des équipements et des systèmes de production et de diffusion dans un environnement multidisciplinaire incluant la réseautique, l'optique, l'électronique, l'informatique, la mécanique, l'usinage, la soudure, l'hydraulique et la pneumatique.			
Description of Duties / Description des tâches <ol style="list-style-type: none"> 1. Effectue les tâches reliées à l'entretien des équipements et des systèmes de production et de diffusion (telles que la fonctionnalité, la configuration, l'installation, l'inspection, le diagnostic, le dépannage, la modification, la réparation, la réfection). 2. Est responsable de l'aspect technique du travail exécuté par les techniciens à titre de collaborateur. 3. Coordonne et révisé le travail d'autres techniciens et les conseille. 4. Solutionne des problèmes latents ou intermittents afin d'assurer la production et la diffusion d'émissions. 5. Exécute des essais et effectue des réglages complexes aux fins d'obtenir un meilleur rendement des installations techniques. 6. Conçoit, modifie et fabrique des pièces, des équipements et des outils qui requièrent l'utilisation de diverses techniques (telles que mécanique, usinage, soudure, hydraulique, pneumatique). 7. Règle, opère et entretient la machinerie et l'outillage d'usinage, de soudure, de mécanique, d'hydraulique, de pneumatique afin de modifier et de fabriquer des pièces, des équipements et des outils. 8. Effectue des recherches de pièces et de matériels techniques et communique, au besoin, avec les fournisseurs afin d'obtenir les informations pertinentes et les transmet aux personnes concernées. 9. Assure la mise à jour de plans, de schémas et de procédures; conçoit, au besoin, des schémas ou des croquis. 10. Tient à jour ses connaissances dans le but d'effectuer les tâches auxquelles il est affecté et demeure attentif à l'évolution de la technologie. 11. Effectue l'entretien préventif et participe au développement des moyens et des procédés qui permettent une meilleure utilisation de l'équipement et qui en facilitent l'entretien. 12. Conseille les personnes concernées sur l'utilisation, l'implantation et l'installation des équipements et des systèmes de production et de diffusion. 13. Participe, sur demande, à des réunions. 14. Remplit les formulaires et les documents appropriés; communique verbalement ou par écrit les informations requises afin d'assurer les suivis nécessaires et d'informer les personnes concernées. 15. Familiarise d'autres employés à leurs tâches et à l'environnement de travail. 16. Exécute, au besoin, toutes ou en partie, les tâches ressortissant à toute autre classe d'emploi comprise dans un groupe salarial équivalent ou inférieur ainsi que d'autres tâches connexes. 			
Relationships / Relations de travail A. Relève du superviseur approprié ou d'autres personnes selon ses affectations. B. S / O C. Entretient des relations internes et externes.			
Date issued / Date de publication 30 mars 2009		Supersedes / Annule et remplace	
TEMP. O. 1171 BIL. (10/75)		(See reverse side) / (Voir au verso)	

JOB REQUIREMENTS / EXIGENCES DE L'EMPLOI

Education or equivalent knowledge / Études ou connaissances équivalentes
Diplôme d'études collégiales (DEC) en technologie de l'électronique option audiovisuel, télécommunications ou systèmes ordonnés ou DEC pertinent
Prior Experience / Expérience
Cinq (5) ans d'expérience sont requis compte tenu de l'environnement multidisciplinaire et de la variété des équipements
Where and how acquired / Source de l'expérience